



## FICHE PEDAGOGIQUE SAUVETAGE SECOURISME DU TRAVAIL



### OBJECTIFS

- **Pouvoir dispenser les premiers secours en cas d'accident du travail.**
- **Promouvoir la prévention des risques professionnels (former des préventeurs).**
- **Répondre à l'obligation de disposer de secouristes sur les chantiers et dans les ateliers (art. R4224-15 du Code du Travail).**
- **Organiser les moyens de secours dans la structure (art. R4224-16).**
- **Renforcer la prise de conscience des risques chez les salariés et leur adhésion aux règles de sécurité.**
- **Contribuer à la professionnalisation du salarié dans son activité actuelle et future**



### CONTENU PEDAGOGIQUE

Conforme au programme national défini par la CNAMTS avec l'INRS

1. **Etre capable de situer son rôle de SST dans l'organisation des secours dans l'entreprise** code du travail, code civil, code pénal, code de la sécurité sociale, limites de son intervention (espace, moyens, temps)
2. **Être capable de protéger de façon adaptée** Repérer, isoler ou supprimer les dangers après un accident : prévention du sur accident
3. **Etre capable d'examiner la victime** Identifier et prioriser les atteintes aux fonctions vitales
4. **Être capable de garantir une alerte favorisant l'arrivée de secours adaptés au plus près de la victime** Alerter les secours, numéros d'urgence, contenus du message d'alerte
5. **Etre capable de secourir la victime de manière appropriée** Effectuer les gestes appropriés à l'état de la victime (saignement abondant, étouffement, malaises, brûlures, traumatismes ou fractures supposées, plaie ne saignant pas abondamment, inconscience, arrêt cardio-respiratoire).
6. **Etre capable de situer le rôle du SST dans l'organisation de la prévention de l'entreprise** Les enjeux de la prévention, les acteurs de la santé et sécurité au travail
7. **Être capable de caractériser des risques professionnels dans une situation de travail** Repérer les dangers dans la situation de travail pour prévenir les risques et les dommages potentiels en respectant les procédures spécifiques en matière de prévention
8. **Être capable de participer à la maîtrise des risques professionnels par des actions de prévention** Supprimer ou réduire les risques et informer les personnes en charge de la prévention des dangers repérés en proposant des pistes d'amélioration.



### METHODE PEDAGOGIQUE ET VALIDATION

- Apports théoriques (diaporama, distribution de ressources documentaires et de l'aide mémoire INRS)
- Formation pratique et animation participative basée sur des mises en situation d'accidents simulés
- Supports pédagogiques pouvant s'adapter à des personnes en situation d'illettrisme
- **Délivrance du certificat SST (INRS)** pour les personnes validées par le formateur SST **et attestations de formation** remises à l'ensemble des participants
- **Remise de l'aide-mémoire officiel de l'INRS (ED4043)**



**PUBLIC VISE**

Tout public

**PRE-REQUIS**

Néant

**MODALITES D'ORGANISATION**

**Formation initiale** : 2 jours consécutifs ou possibilité de scinder en plusieurs journées ou demi-journées (14 H de face à face pédagogique)

**MAC maintien et Actualisation des Compétences (recyclage)** : 7 H

**EFFECTIF**

4 à 10 participants

**LIEU**

Inter ou intra entreprise

**INTERVENANT**

Formateur SST certifié par l'INRS

**ORGANISME DE FORMATION**

Habilité par l'INRS pour la délivrance des certificats SST